

Les différents tarifs d'électricité en France :

### Un peu d'histoire :

Avant le 1<sup>er</sup> juillet 2007, il n'existait que les tarifs dits régulés, c'est à dire les tarifs fixés par décret donc par le gouvernement. Ensuite, sont apparus les tarifs de marché avec la particularité de ne plus permettre une fois décidés de revenir sur les tarifs régulés. La loi applicable au 21 Janvier 2008 vient de permettre de revenir au Tarif Régulé six mois après avoir souscrit une offre de marché et ce jusqu'en 2010 ( [à voir sur ce lien](#) ) **Nota :**

**Attention, à l'échéance de vos contrats de marché, rien n'indique que vos tarifs seront inférieurs encore aux tarifs régulés. Rien n'indique évidemment le contraire, mais lorsque l'on observe la tendance du marché, il apparaît évident que le coût de l'électricité va monter. Pour les tarifs régulés, on observe encore une certaine retenue pour la hausse des prix fixé par l'Etat.**

Malgré tout, les tarifs proposés par les différents fournisseurs restent basés sur les tarifs historiques. Je vous propose donc de les découvrir ensemble. **Trois grands types de**

### **tarifs selon la puissance :**

Tarif Bleu de 0 à 36kW Tarif Jaune de 36 à 250 kW Tarif Vert au delà de 250 kW Pour le particulier, le tarif bleu suffit largement à couvrir ses besoins. Le tarif se décline en plusieurs possibilités

- Option de base : un seul tarif pour le kWh et un cout d'abonnement en fonction de la puissance
- Option Heures creuses : Sur les 24h, vous disposez de 8h en tarif HC soit de 22h à 6h soit parfois entre 12h et 14h avec le reste des heures la nuit. L'abonnement est plus couteux et il s'agit alors de faire le calcul pour déterminer s'il est intéressant pour vous de rester à ce tarif compte tenu du surcout
- Option Tempo : dans cette option (qui n'est plus proposé mais conservé pour ceux qui en disposent) il est obligatoire d'avoir au minimum 9kW de souscrit en puissance et être en tarif heures creuses. Il y a trois periodes selon lesquelles les coûts du kWh varient :
  - Bleu sur 300 jours : tarif économique, tous les dimanches sont bleus
  - Blanc sur 43 jours : tarif moyen
  - Rouge sur 22 jours entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 31 mars : tarif surtaxé

**Ainsi plusieurs options s'offrent à vous et il faut alors :**

- Option EJP : elle n'est plus proposée depuis 1998.
- Choisir sa puissance souscrite à partir de 3, 6, 9, 12, 15, 18, 24, 30 et 36 kW.
- Définir son mode de consommation : avec heures creuses qui entraîne une augmentation de l'abonnement ou non ou même avec une option type Effacement des Jours de Pointe (Tempo) qui engendre une baisse importante du coût du kWh à la condition de ne rien consommer en période de pointe indiquée par EdF (car le coût est alors excessivement important).

Les sites de référence importants :

[Energie infos](#) : site ministériel d'information sur la libéralisation du marché, avec différentes infos sur les démarches à entreprendre.